

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7407372301

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par David SHAPIRO, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.agriculteur-normand.com/annonces-legales/details/7407372301>

Cette annonce a été mise en ligne le **15 mai 2025** sur **Agriculteur Normand-web**
Pour le département : **50 - MANCHE**

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHERBOURG du 13 mai 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée Dénomination : PETIT JEAN SAINT VAAST Siège : 249 rue de la Tourelle - TOURLAVILLE, 50110 CHERBOURG EN COTENTIN Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés Capital : 1 000 euros Objet : La Société a pour objet, directement ou indirectement : - l'exploitation de tous fonds de commerce de viennoiserie, boulangerie, pâtisserie, sandwicherie, saladerie, vente d'épicerie et denrées alimentaires, distribution de produits frais destinés à la restauration rapide ; - la restauration sur place et à emporter, notamment avec plat du jour ; - toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes ; - la participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés existantes ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, fusions, alliances, sociétés en participation ou groupements d'intérêt économique. Elle ne peut accomplir les actes de cette profession que par l'intermédiaire d'un de ses membres ayant qualité pour l'exercer. Elle peut réaliser toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportent et contribuent à sa réalisation. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Présidente : La société

FILLATRE, Société à responsabilité limitée au capital de 488 000 euros, ayant son siège social 249 rue de la Tourelle - Tourlaville, 50110 CHERBOURG EN COTENTIN, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 410 879 407 RCS CHERBOURG, représentée par son Gérant, Monsieur Jean FILLATRE
Directeur Général : Monsieur Jean FILLATRE
demeurant 1 chemin des Costils 50110 BRETTEVILLE La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de CHERBOURG.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

David SHAPIRO
Représentant permanent de Médialex